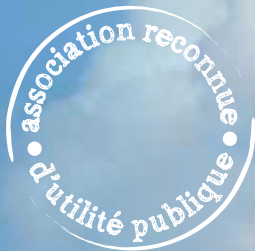


ESPACES NATURELS DE LORRAINE



SOMMAIRE

Actualités départementales

- Meurthe-et-Moselle
Une clôture pour le pâturage
des ovins et caprins
- Meuse
Chantier pour l'entretien
de la Réserve Naturelle
Régionale de l'Étang d'Amel
- Moselle
Un pont tout neuf
- Vosges
Chantier de reméandrement
du ruisseau de Sauville

Vie du Conservatoire

Chantiers bénévoles
Appel à dons : protégeons
la Pie-Grièche écorcheur

Dossier

La gestion des
milieux protégés

www.cen-lorraine.fr

CONNAÎTRE - PROTÉGER - GÉRER - VALORISER

Accompagner la Nature

Parmi les actions réalisées au quotidien par le CEN Lorraine et présentées au public, la gestion des milieux protégés est rarement évoquée de façon approfondie. C'est naturellement regrettable mais surtout injuste car, dans les faits, pour la plupart des sites du CEN, une gestion active, certes adaptée et raisonnée, est la condition majeure de leur survie, ou du moins de l'expression locale d'une biodiversité optimale. C'est doublement injuste car la gestion technique des sites représente annuellement près de 20 000 h de travail parmi lesquelles 15 000 sont réalisées par l'équipe propre du CEN Lorraine (14,5 équivalents temps plein en 2018) auxquelles s'ajoutent plus de 4 000 h de bénévolat dans des cadres divers.

On n'ignorera pas ici les reproches parfois exprimés sur l'interventionnisme des CEN. Mais au fond, libre évolution et gestion active sont des options également respectables à partir du moment où les objectifs recherchés sont clairement définis. Rappelons cependant que la dynamique spontanée des milieux naturels lorrains conduit inmanquablement à terme à des stades forestiers et que la surface de nos 4 départements (et plus globalement du Grand Est) bénéficie déjà d'un taux de boisement remarquable de l'ordre de 33%. Rappelons aussi que des modifications climatiques significatives sont à l'œuvre avec, entre autres impacts, des changements attendus sur la dynamique naturelle des milieux. La préservation de leur biodiversité passe aussi par cette prise en compte qui justifie un accompagnement attentif des sites d'autant que nul ne maîtrise à ce jour le niveau des évolutions en cours.

On le comprend aisément, l'ampleur de la tâche strictement « gestionnaire » est énorme et s'accroît à chaque nouvelle protection de site alors que les moyens disponibles n'évoluent pas sur le même tempo... Pour y répondre, diverses solutions sont mises en œuvre de longue date par le CEN Lorraine. La mécanisation des interventions de l'équipe en est une sur les milieux sans partenaire agricole au regard des contraintes. On peut espérer que les évolutions technologiques en cours permettront d'en augmenter significativement l'efficacité. Aussi, elle est au cœur du dossier qui suit et qui témoigne également du haut niveau de professionnalisation de notre équipe.

Un prochain document présentera les autres modes de gestion développés par le CEN Lorraine, notamment dans les espaces à vocation agricole (250 agriculteurs interviennent sur près de 2 000 ha de sites CEN) et piscicole (9 pisciculteurs gèrent près de 1 000 ha d'étangs protégés par le CEN).

Prenons aussi ce premier volet comme un appel au bénévolat de terrain qui constitue une richesse majeure de notre vie associative !

*Le président,
Alain Salvi*



ACTUALITÉS DÉPARTEMENTALES

54 Une clôture pour le pâturage des ovins et caprins

Depuis 1995, pour regagner des habitats de pelouse calcaire, le CEN Lorraine lutte pour maîtriser l'embroussaillage sur le site de Pagney-derrière-Barine.

Le pâturage d'une partie du site s'effectue grâce à un partenariat avec une jeune éleveuse, installée depuis peu et qui travaillait jusqu'ici avec des clôtures mobiles.

Afin de faciliter le pâturage par des chèvres, l'équipe de gestion du CEN Lorraine, en collaboration avec un chantier d'insertion, a posé au mois d'août dernier une clôture fixe en grillage surmonté de barbelé. Avec une longueur de 1 200 m, la clôture fait le tour de l'ensemble du site pâturé.

Si elle exige un temps de pose conséquent, ce type de clôture s'adapte cependant à tous les types de terrains et nécessite peu d'entretien, ce qui assure une durabilité de plusieurs années.



55 Chantier pour l'entretien de la réserve naturelle

En 2006, l'étang d'Amel fut le premier site en France classé réserve naturelle régionale sur l'initiative de l'ancienne Région administrative Lorraine et du Conservatoire des Sites Lorrains.

Le site abrite une centaine d'espèces animales emblématiques des zones humides ainsi qu'une large diversité de flore sauvage.

Les 22 et 23 octobre 2019, l'Association Meusienne de Prévention a apporté son aide à l'équipe de gestion du Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine pour un chantier sur ce site prestigieux.

Au programme : taille des lisières, coupe de buissons puis ratissage et mise en tas des rémanents, afin d'éviter qu'ils ne perturbent la végétation des prairies.

Les jeunes bénévoles de cette association humanitaire d'entraide sociale ont travaillé main dans la main durant deux jours et ont permis au chantier de se dérouler dans l'efficacité et la bonne humeur.

De tels partenariats, associant objectifs sociaux et préservation de la biodiversité, sont pratiqués régulièrement depuis la création du CEN Lorraine.



57 Un pont tout neuf pour poursuivre les belles découvertes



Début avril 2019, des habitués de la salle Crossfit Hiringa d'Augny (Moselle) ont une nouvelle fois bénévolement prêté main forte aux techniciens du Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine dans la Réserve Naturelle Nationale de Montenach



À la suite d'une chute d'arbre, le petit pont du sentier d'interprétation de la réserve naturelle était fragilisé et devenait dangereux pour les promeneurs. La décision a été prise de le fermer provisoirement au public et mettre en place un nouveau pont, plus solide.

Sur une journée, les bénévoles ont assuré le transport des sections de bois de Robinier nécessaires à la construction. L'équipe CEN Lorraine s'est chargée de façonner et d'assembler les différentes pièces. Sans la contribution et la bonne condition physique de ces bénévoles, cette action n'aurait pu être menée à bien dans les délais impartis.

Le nouveau pont a pu être ouvert juste avant le début de la floraison des orchidées, période habituelle de forte fréquentation du sentier à présent praticable.

88 Chantier de reméandrement du ruisseau de Sauville



Depuis 2011, l'équipe de gestion du Conservatoire assure les travaux de reméandrement d'un ruisseau forestier, situé sur l'espace naturel « Ruisseau et bois du Sud de Sauville ».

Le site, parcouru par 4 ruisseaux forestiers en tête de bassin, est préservé par le CEN Lorraine grâce à une convention avec l'ONF et les différentes communes concernées : Sauville, Martigny-les-Bains, Vrécourt, La Vacheresse-et-la-Rouillie ainsi que Saint-Duen-lès-Parey.

Le reméandrement consiste à redessiner le cours d'eau pour lui rendre son profil initial sinueux, souvent dégradé ou gommé dans les décennies passées, provoquant une homogénéisation et un appauvrissement des différents écosystèmes. Il retrouve ainsi ses fonctions hydrobiologiques qui permettront la restauration, la diversification des habitats aquatiques et favoriseront l'autoépuration du milieu.

Une première phase de travaux avait été conduite en 2011 sur le ruisseau des Frênes à Vrécourt. Deux méandres historiques avaient été remis en eau grâce à l'aménagement de deux barrages constitués de planches et de terre argileuse tassée.

Cette année, grâce au soutien financier de la Fondation du Patrimoine, qui nous a permis de compléter le financement accordé par l'Agence de l'eau Rhin-Meuse, et la Région Grand-Est, l'équipe a pu attaquer la seconde phase de travaux, avec 3 méandres remis en eau. Trois barrages ont donc été installés, représentant plus de 150 m³ d'eau.

Ces travaux de restauration font suite à un aménagement passé sur ce même cours d'eau, qui avait malheureusement entraîné une homogénéisation des différents écosystèmes. Pour inciter le ruisseau à reprendre son lit naturel, l'équipe de gestion a reconstitué des barrages à l'aide de planches et de terre argileuse tassée, pour rétablir les anciens méandres.

La troisième et dernière phase de travaux est prévue pour 2020, avec la réalisation de 6 nouveaux barrages.



La mécanisation de la gestion au CEN Lorraine, pour une meilleure protection de la biodiversité de notre région

Ce que cherche à préserver avant tout un gestionnaire d'espaces naturels comme le CEN Lorraine, c'est la capacité d'un milieu naturel à fonctionner correctement. L'objectif principal est de faire évoluer un site naturel plus ou moins dégradé vers un état de référence choisi en fonction du milieu, afin qu'il conserve ou retrouve toute sa diversité écologique, de manière pérenne dans la mesure du possible.



De la protection à la gestion

La gestion d'un espace naturel est un art complexe qui demande des adaptations constantes. Il faut pouvoir identifier les besoins en matière de restaurations, d'entretien des milieux, concevoir des aménagements qui n'aient pas d'effets secondaires néfastes sur la faune et la flore protégées, concilier l'accueil du public, etc. Gérer c'est savoir prioriser son action, car il est impossible d'intervenir partout et sur tout. C'est pourquoi des enjeux prioritaires sont définis lors de l'élaboration des plans de gestion. Gérer un milieu naturel, c'est aussi savoir prendre le recul nécessaire pour évaluer l'impact de son travail et y apporter les adaptations nécessaires. À tout cela s'ajoute bien sûr le coût de ces interventions et leur impact écologique, qui obligent à rechercher une efficacité maximale.

Quelle gestion appliquer ?

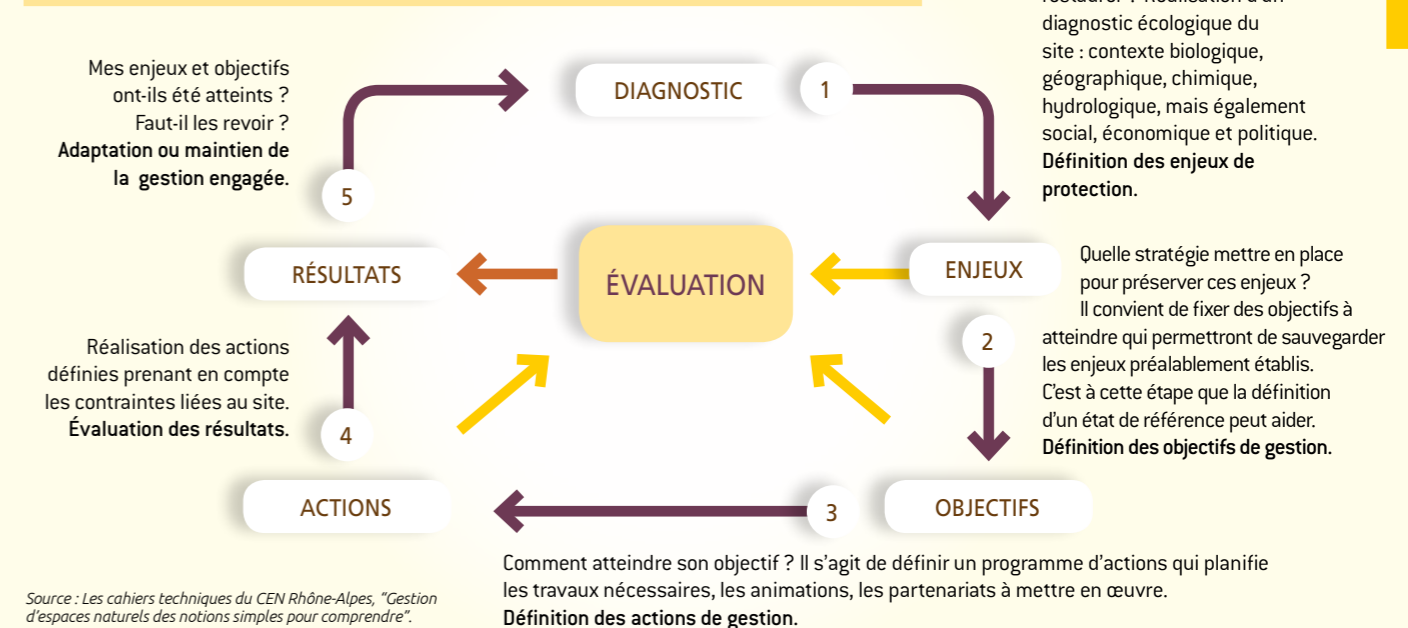
En fonction de l'état du site, le CEN Lorraine peut envisager différents types de gestion sur les milieux naturels protégés.

- **Restaurer**, c'est-à-dire engager les travaux nécessaires pour permettre au milieu de retrouver un bon fonctionnement écologique et rendre aux espèces un habitat favorable à leur développement. Par exemple, retravailler le lit d'un cours d'eau doit lui permettre d'accueillir à nouveau des habitats et espèces autrefois présentes.
- **Entretien**, c'est-à-dire maintenir en l'état actuel le milieu naturel et éviter sa dégradation. L'entretien est souvent une opération légère qui va faire perdurer les qualités du milieu. Bien conduite, elle peut aussi permettre d'éviter parfois une restauration plus lourde et plus coûteuse.

Par exemple, la mise en place annuelle d'un pâturage sur une pelouse permet d'éviter son embroussaillage sans avoir à intervenir de manière plus forte périodiquement.

Toutefois, dans la gestion d'un site naturel, l'interventionnisme n'est pas un automatisme. La libre évolution ou non intervention est une option concrète de gestion et est évaluée en fonction des pressions auxquelles est soumis le site concerné. Le CEN Lorraine peut aussi volontairement ne pas intervenir sur un site en le maintenant dans un état instable car il est favorable à des espèces particulières, pionnières par exemple, rares et/ou en régression.

DÉFINITION DES ENJEUX DE PROTECTION POUR DÉGAGER DES OBJECTIFS DE GESTION. LES ÉVALUER POUR POUVOIR S'ADAPTER ET CONTINUER.



Source : Les cahiers techniques du CEN Rhône-Alpes, "Gestion d'espaces naturels des notions simples pour comprendre".

DOSSIER

La gestion des milieux protégés

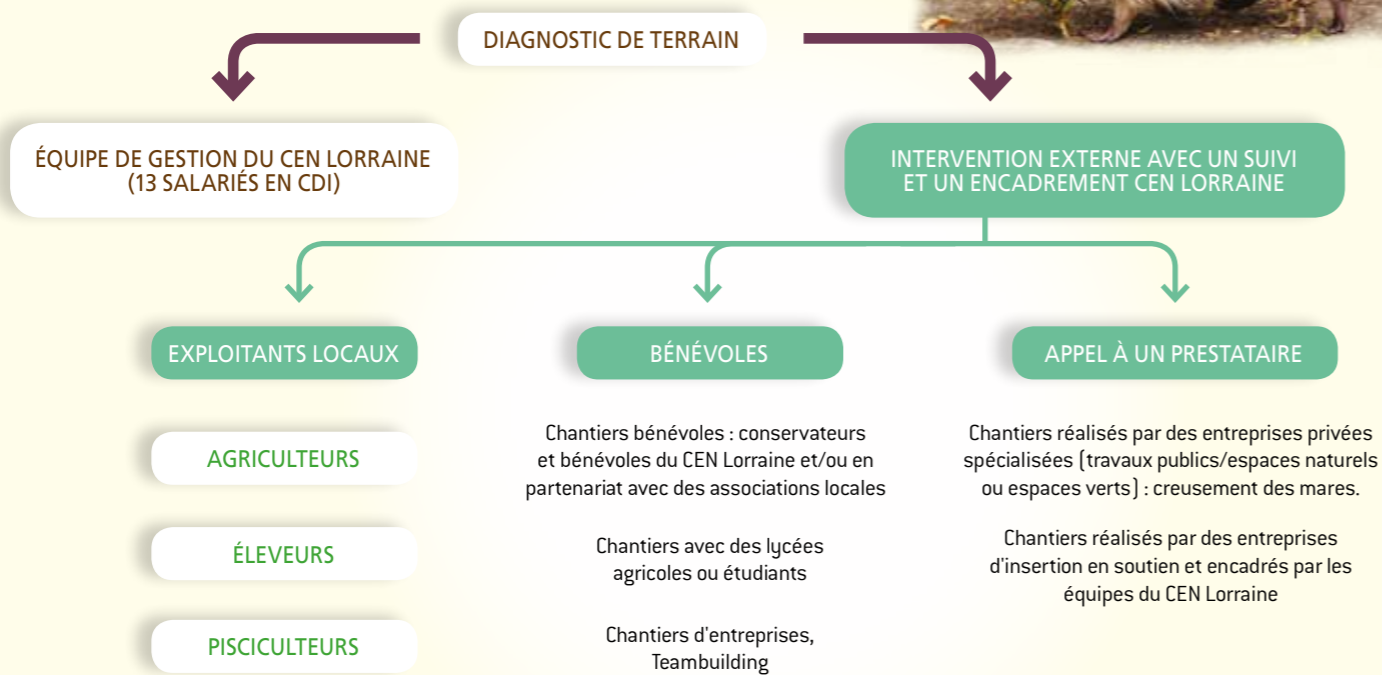


Souvent appelés « jardiniers de la nature », la vision du technicien de gestion muni de sa débroussailleuse et de son râtelier est bien loin de la réalité et n'est que partielle. La gestion des espaces naturels demande un savoir-faire éprouvé, acquis au fil des années. Il nécessite une constante adaptation en fonction du milieu naturel, de son état de conservation, des enjeux de protection définis dans le plan de gestion et des résultats obtenus à la suite des actions mises en place.

Mettre en œuvre la gestion des milieux naturels : c'est un métier !



Les acteurs de la gestion au CEN Lorraine



Comment intervenir, quand intervenir ?

Plusieurs types de gestion sont envisagés sur les sites naturels ne permettant pas une activité agricole traditionnelle :

- la gestion mécanique et/ou manuelle, avec un matériel dit « léger » que l'on peut porter à la main, telle une débroussailleuse, une motofaucheuse ou au besoin une machine plus lourde comme un tracteur avec divers équipements ; ²

- la gestion par pâturage où il s'agit de trouver la bonne espèce pour pâturer le site, évaluer la pression adaptée sur le site et trouver un éleveur pouvant répondre au cahier des charges adapté aux objectifs de la protection. ¹

Bien souvent, les deux types de gestion sont complémentaires et peuvent être mis en place concomitamment sur le site.

La gestion a aussi son champ de contraintes, souvent propres à chaque site :

- l'accessibilité qui peut contraindre le passage d'engins mécaniques ou la mise en place d'un troupeau (pas d'apport d'eau possible...);

La mécanisation de la gestion au CEN Lorraine

Depuis 2017, le CEN Lorraine a engagé une réflexion autour de la gestion mécanique des sites naturels qu'il protège.

Face au nombre croissant de sites concernés et aux impératifs quantitatifs de gestion, la mécanisation permet/permittra au CEN Lorraine d'amplifier ses interventions, en mobilisant par exemple des robots, en plus des autres techniques habituelles. Par ailleurs, l'équipe interne effectue un travail physique éprouvant dans des conditions de terrains souvent difficiles (pente, conditions météorologiques, ...) rendant l'activité harassante. Les investissements en matériels ont aussi pour objectif d'améliorer et de préserver le capital humain de l'équipe. Le CEN Lorraine s'est donc orienté vers des équipements spécifiques aux espaces naturels mais présentant une polyvalence d'utilisation pour la plupart des sites. Certains outils sont simplement à renouveler dans le parc mécanique, d'autres sont à créer avec des prestataires compétents dans le domaine de l'outillage agricole.

Mais de quelles machines parlons-nous ?

Devant la diversité des opérations l'équipe utilise de façon régulière :

- des débroussailleuses
- des motofaucheuses, motobroyeuses
- des faucheuses, gyrobroyeuses, andaineuses, faucheuse auto chargeuse, broyeur, transporteurs sur chenilles etc.

LES TRACTEURS

Ils permettent de traiter de grandes surfaces avec un rendement élevé et offrent une puissance rendant possible des interventions plus fortes sur des ligneux notamment.

La configuration des sites, la nécessité d'un outil léger (transport sur plateau tracté par un 4x4 car choix de ne pas investir dans un poids lourd) et polyvalent amènent au choix d'un tracteur dit « de pente » couramment utilisé en milieu montagnard. Du fait d'un marché réduit, peu de marques fabriquent ces matériels en raison d'un prix élevé. Le CEN Lorraine possède déjà un exemplaire efficace mais cependant âgé de 13 ans, qui va être remplacé d'ici peu par le modèle ci-contre.

L'équipe du CEN dispose également depuis 2011 d'un petit tracteur plus classique avec d'autres possibilités comme un chargeur godet/fourches ou transpalette à l'avant mais qui lui n'est pas adapté aux travaux en pente.

LES ROBOTS RADIOCOMMANDÉS

Dans le cadre des travaux non réalisables au tracteur, l'utilisation de motofaucheuses et de débroussailleuses sont les seules possibilités d'intervention sur site. Mais les progrès technologiques permettent à ce jour d'envisager une nouvelle solution par le biais de robots radiocommandés. Guidés à distance par le technicien de gestion, ils permettent d'assurer la gestion d'un milieu avec un rendement équivalent à une dizaine de personnes équipées de débroussailleuses. Ils améliorent considérablement les conditions de travail et la sécurité. Néanmoins, ce marché dit de « niche » est encore très récent, ce qui rend les matériels très onéreux.

LES OUTILS

Les opérations de travail à effectuer sont diverses en fonction de la végétation en place et de l'objectif visé au plan de gestion ainsi que de ses contraintes. Il s'agira selon les cas de faucher, broyer, collecter de la végétation herbacée ou ligneuse voire les deux avec des hauteurs qui peuvent varier entre 20 cm et plus de 2 mètres ! ⁴

Là encore, les besoins et contraintes du CEN sont peu habituelles pour le monde agricole ou celui de la gestion des espaces verts. Dans les faits, les fournisseurs découvrent les métiers du Conservatoire ! Ainsi, depuis plus d'un an, une collaboration fructueuse est engagée avec l'entreprise HANTSCH sur la définition des besoins et l'expérimentation de plusieurs matériels et outils sur les sites du CEN. À cet effet, le fournisseur organise des rencontres avec les constructeurs durant lesquelles le CEN apporte ses retours sur leurs produits ou préconise des améliorations ou adaptations qu'il estime nécessaires.



La parole à : Claude HANTSCH de la société HANTSCH SA

Le CEN Lorraine travaille avec la société HANTSCH depuis 2 ans. Cette collaboration s'inscrit dans une démarche d'identification des besoins en fonction des travaux et contraintes, de prospection des autres CEN et entreprises de prestations qui œuvrent de manière comparable sur des sites naturels. ³

Comment avez-vous connu le CEN Lorraine ?

Le CEN Lorraine nous a contactés et nous avons fait plus ample connaissance lors d'un salon d'exposition à Metz. Je ne connaissais que très peu les conservatoires et j'ai découvert cette association avec enthousiasme.

Quels ont été les contraintes de propositions de machines au CEN Lorraine ?

Les conditions et les attentes sont très différentes du milieu agricole ou du paysage en ce sens qu'elles cumulent un grand nombre de contraintes (pente, portance, poids, polyvalence, moyens de collecte etc.). Pour des choix efficaces, il a fallu passer par une analyse de tous ces paramètres et de nombreux essais sur sites, à la fois pour me faire prendre conscience de ces contraintes (à la sueur de mon front parfois !) et de pouvoir tester de manière réelle le comportement des matériels pressentis.

Comment les avez-vous abordés en interne ?

Cela a demandé un investissement, en temps tout d'abord, et en communication, autant au sein de notre entreprise qu'avec nos constructeurs référents. Nous avons également intégré un nouveau constructeur à notre enseigne.

La protection de la nature est-ce nouveau pour vous ou aviez-vous déjà eu ce type de commandes au préalable ?

Je tiens à dire que c'est tout d'abord avec un intérêt lié à mes convictions personnelles que j'apprécie de travailler avec votre association. Habituellement nous sommes en rapport avec des collectivités, services routiers ou du paysage qui œuvrent en ce sens et avons un prestataire (CIRADE Environnement) qui travaille avec le CEN Bourgogne-Franche-Comté (que nous avons rencontré pour son expérience).

En 2019, cette démarche a conduit à l'achat d'un outil permettant de couper aussi bien des végétaux herbacés que ligneux jusqu'à 20 mm de diamètre avec collecte en une seule passe ou de gyrobroyer sans ramasser. La cuve de collecte peut permettre de verser les rémanents au sol ou dans une benne ouvrant ainsi des possibilités d'exportation.



VIE DU CONSERVATOIRE

Chantiers bénévoles > Chantiers participatifs : tous à vos outils !

Les chantiers bénévoles ont pour objectif de réunir tous les volontaires qui souhaitent donner de leur temps pour contribuer à l'entretien de la nature et favoriser ainsi le développement des espèces les plus patrimoniales. Ces petits travaux réalisés dans une ambiance conviviale permettent de participer pleinement à la sauvegarde d'espèces en danger.

Le 4 juin dernier, un chantier bénévole a été organisé à Saulny par le Conservatoire d'espaces naturels, en partenariat avec Unis-cité, une association née en 1995, qui propose aux jeunes de s'engager en faveur de l'intérêt général. Depuis quelques années, des actions similaires, conduites sur une ou deux journées, se développent avec des entreprises pour susciter l'investissement croissant de participants, jeunes ou moins jeunes, qui apportent leur énergie dans une ambiance chaleureuse.

Sur la pelouse de Saulny, 18 bénévoles ont partagé un bon repas, rassemblé les rémanents que l'équipe de gestion avait débroussaillé la veille, et ramassé les déchets sur le site. Parmi eux, des salariés de PWC, un cabinet d'expert-comptable, heureux et fiers d'apporter leur aide au Conservatoire.

La journée s'est achevée autour d'un verre de jus de pomme, offert par le CEN Lorraine, où chacun a partagé ses impressions sur le travail accompli.

Julien Bailleux, technicien chef d'équipe de la mission gestion du Conservatoire d'espaces naturels partage son ressenti sur cette expérience :
« Je trouve ce type de chantier très intéressant car au-delà du fait qu'il soit convivial et productif, il nous permet de sensibiliser un public isolé et trop souvent oublié. Ce sont des jeunes volontaires et motivés... Je trouve formidable de les voir se reconnecter avec la nature et reprendre (pour au moins les trois jours de chantier) un rythme de vie plus sain. On fait de la gestion de sites naturels protégés, de la sensibilisation, une action sociale (bien plus forte qu'on ne l'imagine) et de la valorisation de produits locaux en partageant ensemble un goûter offert par le CEN Lorraine en fin de journée ».

Si vous êtes aussi attentifs à la nature et souhaitez apporter votre aide, rejoignez-nous en vous inscrivant aux chantiers présentés sur le fil d'actualité de notre site internet !
www.cen-lorraine.fr



Ensemble, protégeons le Zorro de nos campagnes !

Ce petit oiseau masqué a besoin de nous ! Pour participer à la protection de ses habitats, RDV sur le lien suivant : <https://www.helloasso.com/associations/conservatoire-d-espaces-naturels-de-lorraine/collectes/un-milieu-protège-pour-le-zorro-de-nos-campagnes>

La Pie-grièche écorcheur est un oiseau migrateur qui trouve son refuge dans les haies et buissons des milieux herbacés ouverts et semi-ouverts, des lisières de forêts et de clairières, indispensables à sa nidification. Le statut de conservation de la Pie-grièche écorcheur est préoccupant, à cause de la destruction de son habitat qui provoque une régression importante de ses ressources alimentaires. Le Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine organise un financement participatif pour protéger la Pie-grièche écorcheur en s'assurant la préservation de ses habitats.



Espaces Naturels de Lorraine est publié par le Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine

Siège Social > 3, rue Robert Schuman - 57400 SARREBOURG
Tél : 03 87 03 00 90
censarrebou@cen-lorraine.fr - www.cen-lorraine.fr

Directeur de la publication : Alain Salvi

Coordination : Julie Clermont

Rédaction : Julien Bailleux - Julie Clermont - Jean-Yves Fery
Marie-Hélène Rabemananjara - Alain Salvi - Pierre Wernain

Comité de relecture : Julien Bailleux - Pierre-Emmanuel Bastien - Julie Clermont -
Véronique Corsyn - Jean-Yves Fery - Christiane Franké

Mélanie Picart - Alain Salvi - Pierre Wernain

Création/design graphique : atelier toucantoucan.com

Crédits photos : Julien Bailleux - Jessica Becker - CEN Lorraine, équipe de gestion - constructeur AEBI
Jean-Yves Fery - Claude Hantsch - Florian Rabemananjara - Yann Rivière - Roland Roger

Les partenaires du CEN Lorraine

Union Européenne / DREAL Grand Est / Région Grand Est
Agence de l'eau Rhin-Meuse / Les conseils départementaux / EPFL
et plus de 300 communes et interco. lorraines

Bulletin réalisé grâce au soutien de



« L'Europe s'engage en Lorraine avec les fonds européens de développement régional »

